

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 65 (1920)
Heft: 5

Artikel: Le rôle des troupes du génie dans la guerre mondiale [fin]
Autor: Lecomte, H.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-340314>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le rôle des troupes du génie dans la guerre mondiale.

(Fin.)

J'ai essayé de résumer, dans un article précédent ¹, le rôle des troupes du génie dans la guerre mondiale, tel qu'il ressort des sources encore limitées auxquelles j'ai eu accès. Ce résumé est forcément incomplet et probablement inexact sur certains points de détail.

Je n'ai donc pas la prétention d'en tirer des conclusions définitives pour l'organisation, l'instruction et l'emploi des troupes du génie en général et encore moins pour le cas particulier de notre armée.

Je crois cependant qu'il y a un certain nombre de points que l'on peut d'ores et déjà mettre en évidence.

Le premier que je tiens à relever est le suivant :

Les troupes du télégraphe avec et sans fil, y compris les signaleurs, devraient constituer un service à part, un « signal corps », comme partout ailleurs. Si notre organisation de 1907 ne l'a pas fait, c'est qu'à ce moment-là l'effectif de ces troupes était trop faible pour justifier la création d'un nouveau service. Cette année, les recrues de cette branche de l'arme forment trois écoles, une de moins que la cavalerie et une de plus que les troupes sanitaires ou de subsistance.

Il y a là de quoi justifier l'indépendance de ce service, qui se justifie d'ailleurs aussi par ses missions entièrement différentes de celle du génie. Pour lui donner plus d'importance, on pourrait lui rattacher deux autres spécialités qui, bien que fort utiles, ont des effectifs insuffisants pour constituer des services indépendants : les aéroliers et les projecteurs. Ces spécialités pourraient aussi être rattachées au génie, mais, soit par la nature de leur service, soit par leurs missions, elles se rapprochent davantage du service des signaux et du télégraphe.

¹ Livraison de mars 1920.

exemple derrière l'Aar, la Limmat ou la Reuss. Les travaux à exécuter pourront se répartir en trois groupes :

- 1^o Organisation de la frontière elle-même.
- 2^o Destruction des communications en avant de la position.
- 3^o Amélioration des communications en arrière de la position.

Dans notre pays, où il y a abondance de routes et suffisance de voies ferrées, le troisième groupe ne donnera probablement que peu d'ouvrage. Le deuxième, par contre, en donnera d'autant plus.

Nous nous trouvons en somme dans une situation analogue à celle des Allemands au début de 1917, à cette différence près que nous disposerons de moins de temps pour l'exécution de nos travaux. Nous aurons à organiser en très peu de temps une sorte de ligne Hindenburg et à désorganiser le plus possible les communications en avant de cette ligne.

Pour ce dernier travail, nous ne pouvons guère employer que des troupes du génie, couvertes par des détachements de protection d'infanterie, cavalerie et artillerie.

Pour les travaux dans la position elle-même, nous emploierons essentiellement les troupes qui doivent la défendre ; pour les travaux à l'arrière, la main-d'œuvre civile, sous la direction du Génie territorial.

Dans tout ceci, les missions essentielles des troupes du génie seront, au début, les destructions dans les zones avancées, ensuite l'amélioration des abris et communications dans la position elle-même.

La première organisation des positions de feu devra, bon gré mal gré, être faite en majeure partie par l'infanterie et l'artillerie, une très forte proportion du génie étant à ce moment-là occupée aux destructions dans l'avant-terrain. Le choix des lignes de feu devra être fait par les commandants d'infanterie, qui devront aussi faire les plans d'organisation de leurs secteurs, pour autant que ces plans n'aient pas été préparés d'avance.

Pour l'exécution des travaux, il y a lieu de remarquer que notre terrain est presque partout rocheux ; l'établissement

des tranchées et boyaux d'une position exigera généralement déjà un emploi intensif des explosifs ; pour les abris profonds, des installations de perforation mécanique sont indispensables.

On ne peut songer à enseigner à une infanterie de milice l'emploi des explosifs et le maniement des perforatrices. Il faut donc que les unités d'armée disposent dès le début d'un certain nombre d'unités du génie indépendamment de celles de la zone avancée.

Toutes ces unités du génie devront être habiles au maniement des explosifs dans les emplois les plus variés.

Comme je l'ai dit plus haut, nos offensives auront en général des buts limités. Elles n'en devront pas moins être exécutées avec vigueur. Notre artillerie peu nombreuse et notre infanterie peu exercée auront besoin du génie pour forcer les obstacles ennemis, qu'il s'agisse de réseaux de fil de fer ou bien de cours d'eau.

Il résulte, je crois, de tout ceci, que la fortification proprement dite, l'établissement des positions de feu, doit devenir, chez nous encore plus qu'ailleurs, l'affaire de l'infanterie et de l'artillerie, tandis que le génie doit exercer en premier lieu les destructions de tout genre et l'emploi des explosifs, la construction d'abris et de galeries et la construction de ponts. Si après cela il reste encore quelques heures disponibles dans nos écoles de recrues de 65 jours et nos cours de répétition de 11 jours, on pourra employer ce temps à creuser une tranchée ou à tracer une route pour donner aux hommes une idée de ces travaux.

Par contre, les officiers du génie devront être instruits à fond de la fortification de campagne et de la conduite du combat défensif.

* * *

Dans la montagne, le problème se posera en général d'une façon toute différente. Les communications étant en général mauvaises, les destructions dans l'avant-terrain perdront de l'importance et les améliorations derrière le front en gagneront. Il s'agira parfois de faire passer et de faire vivre des

régiments et des brigades dans des régions où jusque-là il ne passait guère que des alpinistes et des chamois. Il faudra créer un réseau non seulement de sentiers, mais de chemins muletiers et même carrossables. Il faudra créer et faire fonctionner des télégraphes et des funiculaires.

Etant donné le terrain rocheux, ces travaux devront être faits principalement par le génie, et absorberont presque toutes ses énergies.

Nous continuerons donc à avoir besoin d'unités du génie de montagne. Leur instruction différera sensiblement de celle des unités de plaine. L'emploi des explosifs s'y fera dans des conditions d'application toutes différentes. La question des transports prendra une importance capitale.

Vu les difficultés plus grandes, ces unités devront être plus nombreuses ou plus fortes qu'en plaine. Une compagnie à trois sections par régiment d'infanterie de montagne ne serait, je crois, pas de trop.

Par-dessus tout, ces unités devront avoir l'habitude de la montagne, sans quoi elles seront pour les troupes de montagne un embarras plutôt qu'une aide.

* * *

Tant les sapeurs de montagne que de plaine auront d'ailleurs un programme excessivement chargé, soit pour l'instruction à l'école de recrues, soit pour le travail en campagne.

Les sapeurs de campagne sont, il est vrai, déchargés par les pontonniers d'une partie de ce qui concerne les ponts. Mais il ne faut pas oublier que les 65 jours d'école de recrues suffisent à peine à apprendre aux pontonniers à tirer un bon parti de leur matériel d'ordonnance. Leur spécialité est d'utiliser ce matériel dans les rivières à fort courant comme l'Aar, la Reuss et la Limmat. Si nous voulons pouvoir compter sur eux pour cela dans des circonstances difficiles, nous ne pouvons pas leur demander grand'chose d'autre. Les sapeurs doivent donc pouvoir faire aussi des ponts sur les fossés secs et les rivières à faible courant, et leur programme reste surchargé.

Une manière de décharger le programme serait d'augmenter

le nombre des unités et de spécialiser davantage, de créer, outre les pontonniers pur-sang, des sapeurs-pontonniers qui feraient les ponts de fortune, et des sapeurs-mineurs exercés surtout aux missions de destruction. On a fait un pas dans ce sens par la création d'un bataillon de mineurs, mais cet unique bataillon ne peut naturellement pas à lui seul assumer toutes les missions de destruction.

Le système ci-dessus a d'ailleurs différents inconvénients, celui d'appauvrir l'infanterie et celui de compliquer l'instruction et l'emploi du génie.

Il serait certainement plus simple de faire ce qu'ont fait les autres, c'est-à-dire de créer — ou plutôt de recréer, puisque nous les avons jadis — des pionniers d'infanterie. Il faudrait alors éviter de tomber dans l'erreur d'autrefois et de faire de ces pionniers une « poussière technique » en attribuant 4 hommes à chaque compagnie d'infanterie, 1 sous-officier au bataillon et un officier au régiment. Il faudrait créer des unités ou tout au moins des fractions commandées par un officier et les attacher aux régiments et brigades, peut-être aussi aux bataillons.

L'instruction de ces pionniers devrait être confiée au génie, mais elle devrait être sensiblement différente de celle des sapeurs. Appelés à suivre l'infanterie partout, ces pionniers ne pourraient pas traîner avec eux un matériel lourd et compliqué ; en fait de communications, ils n'exécuteraient que les travaux de première urgence ; pas de ponts lourds, seulement des passerelles pour l'infanterie et ses voitures ; ils joueraient par contre un rôle plus actif dans l'assaut où ils torpilleraient les réseaux, ainsi que dans la fortification, où ils encadreraient l'infanterie malhabile.

Les sapeurs proprement dits auraient encore assez à faire avec les destructions de ponts de tout genre, la construction des ponts lourds et des abris profonds. Peut-être y aurait-il lieu de les décharger encore de ce dernier travail en créant de nouvelles unités de mineurs. Le bataillon de mineurs actuel à deux compagnies ne peut être considéré que comme un échantillon. Pour établir les postes de commandement indispen-

sables aux états-majors, il faudrait au moins une compagnie de mineurs spécialistes par secteur de division.

Nous aurions ainsi cinq catégories de troupes du génie au lieu de trois comme à présent :

Des pionniers d'infanterie, une compagnie par brigade ou régiment de campagne et de montagne.

Des sapeurs de campagne, un bataillon à 2-4 compagnies par division, suivant l'effectif auquel on s'arrêtera pour la division.

Des sapeurs de montagne, une compagnie par brigade ou régiment d'infanterie de montagne.

Des sapeurs-mineurs, une compagnie par division.

Des pontonniers, à la disposition de l'armée, comme à présent.

L'expérience de la guerre montre que, en dehors des unités, nous avons besoin d'états-majors richement dotés en officiers du génie. Les états-majors supérieurs se trouvent souvent en face de tâches qui ne nécessitent que peu ou point de troupes du génie, mais une direction technique : travaux d'adduction d'eau, installation d'ateliers, militarisation d'usines ou d'entreprises de transport, etc.

C'est certes une anomalie que notre état-major de corps d'armée ne compte pas un seul officier du génie ; c'en est une encore plus grande que le chef du génie du service territorial ne dispose directement d'aucun officier. L'état-major d'armée est aussi fort maigrement pourvu.

Il importe de combler ces lacunes en attribuant des missions bien définies aux officiers ingénieurs et aux officiers du génie à disposition du Conseil fédéral.

A cette occasion, on devrait se rappeler, en haut lieu, que l'officier supérieur du génie n'est pas nécessairement un spécialiste borné, inemployable en dehors de sa spécialité. L'arme du génie a fourni aux belligérants au moins deux grands chefs : Joffre et Kitchener. Dans notre armée, le seul moyen pour un officier du génie d'arriver à un commandement supérieur est de se faire transférer dans une autre arme avant d'avoir atteint le grade de capitaine. C'est fort mal utiliser

la somme d'énergie, d'intelligence et d'expérience qui réside dans notre corps d'officiers du génie, habitués dans la vie civile à commander à des hommes.

La seule exception qui confirme la règle a été le cas de notre regretté colonel Louis Perrier qui, après avoir été chef du génie du 1^{er} corps d'armée, a commandé il y a quelque vingt ans une brigade d'infanterie.

* * *

Je tiens à répéter en terminant que ce ne sont pas des propositions que je fais. Ce sont simplement des jalons provisoires que je pose.

Il serait oiseux de faire dès aujourd'hui des propositions précises sur le nombre et l'effectif des unités et des états-majors du génie et sur le matériel à leur attribuer. Cela ne pourra se faire que dans le cadre de la réorganisation générale. Il est peu probable que notre armée reste constituée en six divisions à trois brigades, mais nul ne se risque encore à prédire quelles seront les grandes lignes de l'organisation future.

S'il ne sert à rien de vouloir aujourd'hui déjà fixer des détails, il est bon de se familiariser progressivement avec leur étude.

C'est ce que j'ai essayé de commencer ci-dessus. Si mes remarques peuvent engager quelques camarades à approfondir le sujet que je n'ai fait qu'effleurer, j'aurai atteint mon but.

Colonel LECOMTE.

